

Chérigné : désacralisée, la chapelle mise en vente par l'évêché appartient désormais à la commune



La remise des clés par le Père Armel, au maire de Chérigné, Bernard Gaboreau.

© (Photo NR)

Par RÉDACTION

Publié le 14/10/2024 à 14:15, mis à jour le 14/10/2024 à 14:15

Dans la petite commune de Chérigné, dans le Sud-Deux-Sèvres, la municipalité s'est portée acquéreur de la chapelle mise en vente par l'évêché. Une fois vidé de tous ses objets liturgiques, l'édifice datant de 1904 aura notamment vocation à accueillir des expositions.

Blottie dans son écrin de verdure et entourée de tilleuls, la chapelle Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, de style néo-roman, a été érigée en 1903-1904. L'évêché ayant souhaité sa vente, la commune s'est portée acquéreur.

C'est un moment d'intense émotion qu'ont vécu les habitants de Chérigné, samedi 12 octobre 2024. La désacralisation de l'église, nommée la chapelle, a été prononcée après la messe par le curé de la paroisse de Melle, le père Armel de Sagazan. Après avoir été propriété de l'évêché, la chapelle devient propriété de la commune. « *L'évêché voulait vendre la chapelle. La commune ayant un droit de préemption, le conseil municipal, à l'unanimité, s'est déclaré favorable à l'achat* », a rappelé le maire, Bernard Gaboreau.



Les participants à la cérémonie devant la chapelle. Au milieu, le maire (pantalon rouge brique) et le Père Armel (à sa gauche).

© (Photo NR)

« Un événement rare »

Un don privé avait attribué en 1903 un terrain à l'évêché de Poitiers, puis des dons d'habitants avaient permis la construction de la chapelle. L'année 1996 a signé l'arrêt des dernières messes. « *La vente de cette église à la commune est une souffrance autant que la vente d'une maison de famille. C'est un événement rare. Mais l'avenir souhaité est que cette petite chapelle devienne un lieu de paix et de fraternité* », a déclaré le Père Armel, par ailleurs curé de Saint-Junien-en-Mellois, avec ses soixante-deux communes et « *affectataire de 76 clochers* ».

« Comme la vente d'une maison de famille »

Un achat pour la commune qui s'élève à 12.500 €. « *L'acte sera signé très bientôt, une fois la chapelle vidée de tous les objets liturgiques, chemins de croix, statue et pierre d'autel* », ajoute le maire.

La pierre d'autel sera emmenée aux trésors de la paroisse. Les dix vitraux, parmi lesquels on retrouve Notre-Dame du Sacré-Cœur, patronne de Chérigné et Notre-Dame de Celles, protectrice du Mellois, restent en place. « *La chapelle sera utilisée pour des expositions, des manifestations diverses, toujours dans le respect du lieu* », conclut le maire.

> **À LIRE AUSSI.** [À Sepvret, quel avenir pour l'église Saint-Martin, mise en vente par l'évêché ?](#)

La cérémonie s'est achevée par la remise des clés au maire par le père Armel et la sonnerie de la cloche de

40 kg, vigoureusement actionnée par Fernand Nocquet, 97 ans.



Fernand Nocquet, 97 ans, a clos la cérémonie en faisant tinter la cloche.

© (Photo NR)

Cor. NR : Mireille Poupin

L'abbé Jallet, curé de Chérigné

Religieux et homme politique français, Jacques Jallet est né en 1732 à La Mothe-Saint-Héray. Son buste est y érigé à l'emplacement de l'ancien château, face à l'orangerie. Devenu prêtre, la paroisse de Chérigné lui a été confiée en 1759. Il y a vécu trente ans, avec sa mère, dans une maison modeste. Ses principes révolutionnaires l'ont amené à initier en 1789 la fusion des trois ordres : Tiers État, clergé et noblesse. Il figure parmi les députés du Tiers État du célèbre tableau de David, « le Serment du Jeu de Paume ». Il est décédé à Paris, en 1791. L'église où il officiait à Chérigné a brûlé en 1793.